

CSA DU 27 janvier 2025

Préparation de la rentrée 2025
PROJET DE REPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT
Programme 140

Eléments de contexte :

Pour la rentrée 2025, l'académie de Montpellier voit ses emplois diminuer de **10 ETP de moyens d'enseignement** (sous réserve du vote de la loi de finances 2025), alors que la baisse est de **-470 postes** au niveau national pour une démographie décroissante de – 80 811 élèves, **et qu'est attendue une prévision d'effectifs à la baisse sur les 5 départements de l'académie (-2 218 élèves soit -0.99%)**.

Elle est la 6ème académie métropolitaine la mieux accompagnée pour la prochaine rentrée, seules 3 académies bénéficiant d'une dotation nulle ou positive. Cet accompagnement résulte de l'application de la méthode de répartition mise en œuvre par le ministère intégrant dans le calcul le facteur démographique et les caractéristiques socio-économiques des territoires.

Il convient de rappeler que l'académie avait bénéficié de 10 ETP à la rentrée 2024, avec une baisse attendue de 1 372 élèves, baisse traduite au constat 2024 par une baisse de 1 942 élèves supplémentaires, soit une perte totale de 3 314 élèves entre les constats de rentrées 2023 et 2024.

Priorités nationales et académiques :

Les moyens attribués permettent l'amélioration des conditions d'enseignement, à travers la poursuite de l'amélioration des taux d'encadrement sur l'ensemble de l'académie, mais aussi :

- l'accompagnement des territoires ruraux malgré la baisse de la démographie
- la poursuite des efforts d'accompagnement des élèves en situation de handicap
- le renforcement des capacités de remplacement
- le rééquilibrage des taux d'encadrement entre départements de l'académie
- la poursuite du déploiement dans les quartiers de politique de la ville de création de TPS

Modalités de répartition :

Les retraits de moyens d'enseignement ont été opérés en distinguant, pour chaque département, d'une part l'évolution des effectifs d'élèves du 1^{er} degré en tenant compte du contexte social et territorial et d'autre part les besoins nécessaires pour permettre de décliner les priorités nationales sur l'académie.

Cette répartition académique de la dotation :

- permet aux 5 départements de bénéficier d'une **progression** du P/E brut prévisionnel 2025, désormais proche ou supérieur à 6 ETP enseignants pour 100 élèves ;
- maintient les P/E proches entre les départements du Gard et de l'Hérault.

	Emplois consommés Oct 2024	Répartition des autorisations de dépassement du schéma d'emploi RS24	Constat d'effectifs 2024	Prévisions d'effectifs 2025	Evolution Effectifs	P/E 2024 constaté	Répartition des mesures de rentrée 2025	P/E projeté rentrée 2025	Variation P/E rentrée 2024 et rentrée 2025
Aude	1 735	4	27 915	27 584	-331	6,216	0	6,290	0,075
Gard	3 567	20	59 977	59 127	-850	5,948	-12	6,013	0,065
Hérault	5 670	15	95 395	94 877	-518	5,943	5	5,981	0,038
Lozère	413	0	3 955	3 828	-127	10,450	-3	10,718	0,268
P.O	2 387	24	37 627	37 235	-392	6,344	0	6,410	0,067
Académie	13 772	63	224 869	222 651	-2 218	6,125	-10	6,181	0,057